

POURQUOI FAUT IL D'URGENCE FERMER FESSENHEIM

Durant sa campagne électorale, le Président de la République a promis de fermer Fessenheim. Mais aussitôt élu, il a apporté une précision qui ne réjouit pas les associations qui se battent depuis des années pour l'arrêt immédiat de la plus vieille centrale de France: l'arrêt interviendra avant la fin de son mandat en 2017 ! La centrale a eu 35 ans en mars 2012. Si le gouvernement s'empresse lentement d'appliquer sa promesse, elle en aura 40 quand interviendra la fermeture.

Quoiqu'en dise EDF, qui réécrit l'histoire comme le faisait Staline, la durée de vie annoncée pour Fessenheim au moment de sa construction était de 20 ans. Lors des 3e visites décennales, EDF voulait une prolongation de dix ans, mais l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) était plus que mitigée sur le fait de lui donner sa bénédiction. Pour ouvrir le parapluie sans s'opposer ouvertement à l'Etat, elle y avait mis des conditions pratiquement irréalisables:

1- Renforcer le radier qui ne fait que 1,50 m d'épaisseur, bien moins que dans les autres centrales françaises, afin qu'il puisse mieux résister au corium en cas de fusion du cœur. De tels travaux sous la centrale risquent toutefois d'aggraver l'état de la cuve, et la résistance au corium ne serait que de quelques heures supplémentaires. ..

2- Trouver une deuxième source de refroidissement pour pallier une éventuelle perte de la source froide. Actuellement, seule l'eau du Rhin refroidit la centrale. La deuxième source froide ne pourrait être qu'un pompage de la plus grande nappe phréatique d'Europe, ce qui soulève d'immenses problèmes de sécurité pour l'approvisionnement en eau de l'Alsace, et serait sans doute en infraction avec la loi sur l'eau de 1995.

EDF fait semblant de vouloir appliquer ces recommandations mais propose des solutions farfelues, comme de faire un radier non pas en dessous du réacteur mais au niveau du sol!

Le paradoxe de l'annonce d'une fermeture d'ici cinq ans, c'est qu'elle accorde à EDF une « prolongation traînante » qui, tout en désamorçant la mobilisation, permettrait de ne pas appliquer les recommandations très coûteuses de l'ASN. L'attentisme du gouvernement socialo-écologiste augmenterait alors les risques d'accidents!

Avant la fin de votre mandat, Monsieur le Président, vous risquez d'être responsable d'une catastrophe nucléaire en France, et Fessenheim est plus que jamais en tête des installations nucléaires menaçantes, car elle cumule de nombreux facteurs de risques. Tout d'abord, cette centrale à eau pressurisée de première génération présente de dangereuses faiblesses en matière de confinement et de refroidissement. Ses deux réacteurs sont construits selon la technologie la plus ancienne, dite du CPO, commune uniquement avec les quatre réacteurs en service au Bugey. La conception des bâtiments de pilotage et du circuit de refroidissement est technologiquement archaïque.

La faiblesse la plus importante tient à l'enceinte de confinement des réacteurs, à paroi unique en béton avec étanchéité assurée par un revêtement métallique de faible épaisseur sur la face interne. Or toutes les autres centrales disposent d'enceintes de confinement ~ paroi double en béton, l'étanchéité étant assurée par un système d'aspiration entre les deux parois. Par ailleurs, le refroidissement des réacteurs est assuré par un circuit ouvert alimenté par l'eau du Rhin et susceptible d'être obstrué, alors que la plupart des autres centrales en bordure de fleuve sont dotées de tours aéroréfrigérantes.

En outre, Fessenheim se situe dans une région à forte sismicité, et des études ont montré que la nature alluvionnaire de son sous-sol risque de démultiplier les effets d'un tremblement de terre jusqu'à 8 à 9 fois, selon Michel Granet de l'institut Physique du Globe à Strasbourg). Quoi qu'il en soit, sa mise en conformité avec les normes parasismiques actuelles s'avère impossible à atteindre en dépit des travaux entrepris. En matière de sismicité, la règle fondamentale de sécurité a été modifiée en mai 2001 pour prendre en compte l'évolution des connaissances, mais l'application de cette règle à Fessenheim exigerait des transformations qui ne sont ni envisagées, ni envisageables. Et le cabinet Résonance a démontré que le mode d'évaluation déterministe du risque encore utilisé par EDF bien qu'il soit scientifiquement obsolète, sous-estime fortement les conséquences des séismes. Ajoutons que la centrale est construite en contrebas d'une digue dont on ignore la résistance à des séismes importants ou des désordres climatiques majeurs, EDF ayant toujours refusé d'y réaliser des études de résistance, mais aussi que

- les cuves des deux réacteurs présentent des fissures évolutives;
- plusieurs anomalies repérées sur les circuits de secours rendent leur fonctionnement très aléatoire en cas de nécessité.

Enfin, la culture interne de sûreté a été dégradée par le recours systématique à la sous-traitance pour les travaux de maintenance. D'où une connaissance très insuffisante des matériels, qui sont pour beaucoup obsolètes et non échangeables. La vétusté de certains équipements et le manque de formation des personnels se manifestent par la fréquence des incidents depuis de nombreuses années. Tout cela aboutit à un manque inquiétant de réactivité, et l'appel à des intérimaires pour les travaux les plus exposés engendre une gestion plus laxiste de la sécurité. Une fuite d'eau radioactive, par exemple, n'a pas été détectée durant quatre mois. Ce laxisme perdure en dépit des contrôles de l'ASN, et les incidents se succèdent à un rythme très supérieur à celui des autres centrales. L'accident récent suite à une décontamination au peroxyde d'hydrogène - survenu après une bonne vingtaine d'autres en moins de six mois, sur un réacteur qui venait de subir sa 3e grande « révision » - est de très mauvais augure à cet égard.

Conscients qu'un accident aux conséquences irréversibles et gravissimes sur la vie des populations et l'avenir du bassin rhénan peut intervenir à tout moment, 446 élus d'Alsace ont appelé solennellement le gouvernement et Nicolas Sarkozy à mettre en application concrètement le principe de précaution qui a été intégré dans la constitution, en prenant les décisions:

- d'arrêter immédiatement la centrale nucléaire de Fessenheim,

- d'organiser le démantèlement contrôlé des installations (1),
- de prendre les dispositions nécessaires à la transition énergétique,
- de planifier les actions de formation permettant l'adaptation des salariés de la centrale et des entreprises soustraitantes au contexte professionnel nouveau.

Les attermolements du gouvernement actuel ne sont justifiables ni économiquement ni énergétiquement : sur ces deux plans la prolongation est une aberration.

Le vieillissement des installations entraîne des arrêts de production fréquents et des travaux de maintenance ruineux. La réalisation des aménagements demandés par l'ASN aurait des coûts exorbitants. Déjà très déficitaire, la centrale le sera de plus en plus.

Les réinvestissements constants dans une centrale en bout de course constituent pour l'Alsace un frein bien plus qu'un moteur du développement économique. Nous creusons notre retard en matière d'énergies alternatives. Il serait beaucoup plus conforme à l'intérêt général que les investissements se portent sur des énergies écologiquement sûres - créneau porteur susceptible de stimuler l'emploi. Et puis, la production nucléaire française étant excédentaire et Fessenheim y contribuant pour moins de 3 %, cette centrale n'est plus nécessaire à la satisfaction des besoins du pays en électricité.

La prolongation de Fessenheim n'est donc motivée ni par sa rentabilité, ni par son utilité effective. Elle ne sert qu'à différer la phase inévitable de son démantèlement, premier d'une longue série, qui servira de test pour toutes les autres centrales arrivant en bout de course.

Le report de la fermeture vise uniquement à :

- gagner du temps face à l'imminent et énorme problème financier et écologique que pose la gestion de la fin de vie des vieilles centrales;
- sauver temporairement les apparences sur l'état du parc nucléaire français et éviter que l'opinion publique, ainsi que les actionnaires d'EDF, ne prennent la mesure des dépenses exorbitantes qui nous attendent;
- sauvegarder l'illusion que le nucléaire est une énergie d'avenir, pour convaincre les pays en voie de développement d'acheter nos centrales.

Le nucléaire demande constamment aux citoyens de jouer les autruches, mais après FUKUSHIMA, nous avons le devoir de nous réveiller!

¹Les élus espèrent beaucoup pouvoir développer à Fessenheim un pôle de compétences spécifiques pour l'activité de démantèlement. Compte tenu du grand nombre de centrales appelées à s'arrêter dans les prochaines années, ils pensent que ces compétences seraient monnayables. Mais cette perspective ne réjouit pas du tout les salariés d'EDF, qui ne veulent pas devenir de la « viande à rems ». La question du démantèlement est très épineuse. Certains envisagent juste de sécuriser le site en laissant sur place les déchets radioactifs. Le démantèlement fait partie de tous les problèmes non résolus de l'industrie nucléaire...

C'est pourquoi j'ai signé l'Appel des femmes pour l'arrêt immédiat du recours à l'Energie atomique. Et j'encourage toutes les écocitoyennes à en faire autant sur www.fairea.fr .

Nicole ROELENs,
Breitenbach, septembre 2012